



**Plan Libre**  
ARCHITECTURE & INGÉNIERIE

# LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL MONTAIGNE

Cotonou - République du Bénin

## NOTE D'INFORMATION AUX CANDIDATS

Préqualification d'entreprises de construction

**Réf. : NIC-LFM-2026-01**

Avril 2026

**Maître d'Ouvrage**

Association des Parents d'Élèves (APE) - Conseil d'Administration du Lycée

**Maître d'Œuvre**

Plan Libre Architecture & Ingénierie

# SOMMAIRE

|        |   |    |
|--------|---|----|
| A.     | Présentation du projet.....   | 3  |
| A.1.   | Contexte et Schéma Directeur .....  | 3  |
| A.2.   | Programme fonctionnel résumé .....  | 3  |
| A.2.1. | Section Maternelle - Rez-de-chaussée (principaux espaces) .....             | 4  |
| A.2.2. | Section Élémentaire - Niveau N+1 (principaux espaces) .....                 | 4  |
| A.2.3. | Espaces extérieurs .....  | 4  |
| A.3.   | Approche bioclimatique .....  | 4  |
| A.4.   | Calendrier prévisionnel.....  | 4  |
| B.     | Contraintes du site.....  | 5  |
| B.1.   | Localisation et environnement.....  | 5  |
| B.2.   | Contraintes liées au site en activité.....                                  | 5  |
| C.     | Cadre réglementaire applicable.....   | 5  |
| C.1.   | Droit applicable et langue.....   | 5  |
| C.2.   | Réglementation de la construction .....                                     | 5  |
| C.3.   | Obligations sociales et fiscales .....                                      | 5  |
| D.     | Règles applicables aux groupements d'entreprises.....                       | 6  |
| D.1.   | Formes de groupements admis.....  | 6  |
| D.2.   | Composition et obligations .....  | 6  |
| D.3.   | Stabilité du groupement .....   | 6  |
| A.     | Lettre de candidature.....  | 8  |
| A.1.   | Identification du candidat.....   | 8  |
| A.2.   | Nature de la candidature .....  | 8  |
| A.3.   | Engagement .....  | 8  |
| B.     | Identification et capacité financière .....                                 | 10 |
| B.1.   | Identification de l'entreprise.....   | 10 |
| B.2.   | Chiffre d'affaires - 3 derniers exercices.....                              | 10 |
| B.3.   | Ratios financiers - dernier exercice clos (N-1) .....                       | 11 |
| C.     | Fiche de référence d'un projet similaire.....                               | 12 |
| C.1.   | Attestation de bonne exécution .....  | 12 |
| C.2.   | Description succincte (3 à 5 lignes) .....                                  | 13 |
| D.     | CV normalisé d'un cadre clé.....  | 14 |
| D.1.   | Identification .....  | 14 |
| D.2.   | Formation .....   | 14 |
| D.3.   | Expériences professionnelles (5 projets maximum, les plus pertinents) ..... | 14 |
| E.     | Synthèse financière du groupement.....                                      | 16 |
| E.1.   | Forme du groupement.....  | 16 |
| E.2.   | Mandataire du groupement .....  | 16 |
| F.     | Déclaration sur l'honneur.....  | 17 |
| F.1.   | Engagements du candidat.....  | 17 |
| F.2.   | Acceptation des conséquences d'une déclaration inexacte .....               | 17 |
| G.     | Fin du document .....   | 18 |

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Référence</b>            | NIC-LFM-2026-01  |
| <b>AMI associé</b>          | AMI-LFM-2026-01  |
| <b>RC associé</b>           | RC-AMI-LFM-2026-01   |
| <b>Maître d'Ouvrage</b>     | APE - Conseil d'Administration du LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL MONTAIGNE |
| <b>Maître d'Œuvre</b>       | Plan Libre Architecture & Ingénierie                                     |
| <b>Date de publication</b>  | Avril 2026   |
| <b>Date limite de dépôt</b> | 20 Mai 2026 à 12h00 (heure de Cotonou)                                   |
| <b>Langue</b>               | Français   |
| <b>Monnaie</b>              | Franc CFA (FCFA).  |

### Mode d'emploi de ce document

La présente Note d'Information aux Candidats (NIC) est transmise à toute entreprise souhaitant déposer une candidature dans le cadre de l'AMI-LFM-2026-01. Elle regroupe en un seul document les informations suivantes :

- la présentation du projet (Partie 1),
- les contraintes du site (Partie 2),
- le cadre réglementaire applicable (Partie 3)
- et les règles applicables aux groupements d'entreprises (Partie 4).

Les formulaires types à compléter par les candidats figurent en Annexes A à F : Lettre de candidature (DC1), Identification et capacité financière (DC2), Fiche de référence (EXP-1), CV normalisé (CV-1), Synthèse financière groupement (GME-1), Déclaration sur l'honneur (DH-1). Ce document est informatif et ne constitue pas une pièce contractuelle. Les plans et pièces techniques complètes seront transmis dans le DCE aux seules entreprises préqualifiées.

## A. Présentation du projet

### Partie 1

#### A.1. Contexte et Schéma Directeur

Le LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL MONTAIGNE est un établissement d'enseignement français situé à Cotonou, capitale économique de la République du Bénin. Il accueille des élèves de la Maternelle (Petite Section) au Lycée (Terminale) et est géré par son Conseil d'Administration, au sein duquel l'Association des Parents d'Élèves (APE) assure la maîtrise d'ouvrage des projets immobiliers.

Face à la croissance des effectifs et à la vétusté de certains bâtiments, le Conseil d'Administration a engagé un Schéma Directeur immobilier pluriannuel dont la phase 1 a été confiée au cabinet Plan Libre Architecture & Ingénierie. La Phase 1, objet de la présente consultation, est l'opération prioritaire : elle consiste en la construction d'un bâtiment neuf sur l'emprise libérée par la démolition des villas de fonction existantes.

#### A.2. Programme fonctionnel résumé

|                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Surface utile totale Phase 1</b>   | ~2 065 m <sup>2</sup> (SU)           |
| <b>Niveaux</b>                        | RDC (Maternelle) + N+1 (Élémentaire) |
| <b>Effectif total accueilli</b>       | ~630 élèves                          |
| <b>Budget travaux estimatif (TCE)</b> | ~3 000 000 € HT                      |

### A.2.1. Section Maternelle - Rez-de-chaussée (principaux espaces)

- 6 salles de classe PS/MS/GS - 60 m<sup>2</sup> chacune
- 3 ateliers partagés (1 atelier pour 2 classes) - 30 m<sup>2</sup> chacun
- Atelier arts & sciences + stockage - 60 + 10 m<sup>2</sup>
- Salle d'anglais Maternelle - 60 m<sup>2</sup>
- Marmothèque (lecture / TP / informatique) - 60 m<sup>2</sup>
- Salle de repos (~48 lits empilables, blackout) - 70 m<sup>2</sup>
- Salle de motricité Maternelle - 100 m<sup>2</sup>
- Sanitaires (2 blocs) + locaux support - ~120 m<sup>2</sup>
- Sas d'entrée Maternelle + guérite - 36 m<sup>2</sup>

### A.2.2. Section Élémentaire - Niveau N+1 (principaux espaces)

- 15 salles de classe CP→CM2 - 60 m<sup>2</sup> chacune
- Salles d'anglais + FLE - 4 × 30 m<sup>2</sup>
- BCD Élémentaire - 79 m<sup>2</sup>
- Salle informatique (demi-classe) - 51 m<sup>2</sup>
- Salle motricité / polyvalente - 140 m<sup>2</sup>
- Atelier polyvalent partagé - 30 m<sup>2</sup>
- Salle des maîtres / tisanerie - 65 m<sup>2</sup>
- Salle de permanence + administration - ~150 m<sup>2</sup>
- Sanitaires (6 blocs) + vestiaires - ~180 m<sup>2</sup>

### A.2.3. Espaces extérieurs

- Aire de jeux Maternelle (ombragée, PMR, bac à sable) - 1 200 m<sup>2</sup>
- Préau Maternelle couvert - 180 à 227 m<sup>2</sup>
- Préau Élémentaire traversant - 245 m<sup>2</sup>
- Cour Élémentaire sur toiture N+1 (double toiture anti-chaleur) - 380 m<sup>2</sup>

## A.3. Approche bioclimatique

Le projet s'inscrit dans une démarche bioclimatique adaptée au contexte tropical humide de Cotonou. Les principes retenus sont : ventilation naturelle traversante (orientation nord-sud, ouvertures basses et hautes), protection solaire passive (auvents, casquettes, claustras, doubles peaux), toitures ventilées sur la cour de l'Élémentaire, végétalisation de la cour Maternelle, et recours prioritaire aux matériaux locaux..

## A.4. Calendrier prévisionnel

|  |  |
|--|--|
| <b>Publication AMI - Préqualification</b>                  | Avril 2026                             |
| <b>Date limite de dépôt des candidatures (jalon ferme)</b> | 20 Mai 2026 à 12h00 (heure de Cotonou) |
| <b>Notification des résultats de préqualification</b>      | 2 Juin 2026                            |
| <b>Lancement AOR - Transmission DCE</b>                    | Première quinzaine de Juin 2026        |
| <b>Notification du marché de travaux</b>                   | Juillet 2026 (indicatif)               |
| <b>Démarrage des travaux (Ordre de Service)</b>            | Juillet 2026 (indicatif)               |
| <b>Durée prévisionnelle des travaux</b>                    | environ 21 mois                        |

## B. Contraintes du site

### Partie 2

#### B.1. Localisation et environnement

Le LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL MONTAIGNE est situé à Cotonou, dans un quartier résidentiel et commercial. Il est entouré de bâtiments d'enseignement existants en activité, d'espaces verts, et de voiries urbaines dont la capacité portante et la largeur sont variables. L'adresse précise et le plan de situation seront fournis dans le DCE.

L'accès au chantier sera défini en coordination avec la direction du Lycée. La séparation stricte entre les flux de chantier et les flux d'élèves est une exigence absolue. Aucun engin de chantier ne doit croiser les accès élèves.

#### B.2. Contraintes liées au site en activité

Le Lycée accueille environ 1 500 élèves (tous niveaux) et fonctionne normalement pendant toute la durée des travaux. L'entreprise titulaire devra impérativement :

- présenter un plan de phasage intégrant le calendrier scolaire - les grandes vacances (juillet-août) seront réservées aux phases les plus impactantes ;
- installer des clôtures de chantier solides et étanches ( $H \geq 2$  m) entre la zone de travaux et les espaces en activité ;
- interdire tout travail bruyant pendant les heures de cours (indicativement 7h30-17h00) sauf accord préalable de la direction ;
- garantir la propreté permanente des zones de passage des élèves ;
- nommer un responsable sécurité chantier présent à temps plein sur site.

## C. Cadre réglementaire applicable

### Partie 3

#### C.1. Droit applicable et langue

La procédure de préqualification et le marché de travaux qui en découlera sont régis par le droit de la République du Bénin. S'agissant d'un Maître d'Ouvrage privé (Association des Parents d'Élèves), le Code des Marchés Publics de la République du Bénin n'est pas applicable de plein droit ; le Maître d'Ouvrage applique cependant à titre volontaire les principes de transparence, d'égalité de traitement et de non-discrimination.

La procédure est conduite en langue française. Toutes les pièces du dossier de candidature doivent être rédigées en français ou accompagnées d'une traduction certifiée. Les prix et montants financiers sont exprimés en Francs CFA (FCFA).

#### C.2. Réglementation de la construction

Les travaux devront respecter les normes en vigueur en République du Bénin : règles de construction en zone tropicale, normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR) pour les établissements recevant du public, normes d'hygiène et de sécurité dans les établissements scolaires. Le permis de construire et les autorisations administratives sont à la charge du Maître d'Ouvrage.

En complément, le Maître d'Ouvrage attend des candidats qu'ils se conforment aux bonnes pratiques internationales en matière environnementale et sociale sur chantier (notamment : gestion des déchets, limitation des nuisances, sécurité des ouvriers, respect du droit du travail). Une attention particulière sera portée à la sécurité dans un environnement scolaire occupé.

#### C.3. Obligations sociales et fiscales

L'entreprise titulaire respectera l'ensemble de la législation sociale et fiscale béninoise : Code du Travail, affiliation CNSS, paiement de la TVA et de l'impôt sur les Sociétés, déclaration et paiement direct des sous-

traitants. La régularité fiscale et sociale est vérifiée à l'entrée en vigueur du marché et peut l'être à tout moment pendant son exécution.

## **D. Règles applicables aux groupements d'entreprises**

### *Partie 4*

### **D.1. Formes de groupements admis**

Les candidatures en Groupement Momentané d'Entreprises (GME) sont autorisées et encouragées afin de favoriser la complémentarité des compétences entre entreprises béninoises et, le cas échéant, entre entreprises béninoises et étrangères :

- Groupement solidaire (recommandé) : chaque membre est tenu solidairement de l'exécution de l'ensemble des prestations du marché. Le Maître d'Ouvrage peut réclamer à n'importe quel membre l'exécution de la totalité des obligations.
- Groupement conjoint (admis) : chaque membre n'est tenu que des prestations qui lui sont propres, définies dans la convention de groupement. Le mandataire reste l'interlocuteur unique du Maître d'Ouvrage.

Les candidats en GME doivent préciser dans leur lettre de candidature s'ils se constituent en groupement solidaire ou conjoint.

### **D.2. Composition et obligations**

Tout GME désigne un mandataire, qui :

- signe seul les pièces du dossier ;
- est l'interlocuteur unique du Maître d'Ouvrage ;
- reçoit les paiements pour le compte du groupement ;
- représente au minimum 40 % des capacités techniques et financières du groupement.

Chaque membre du GME fournit individuellement les pièces administratives (RCCM, attestations fiscales et sociales, déclaration sur l'honneur). Les capacités techniques, financières et les critères d'éligibilité sont appréciés au niveau du groupement dans son ensemble (cf. RC-AMI, article 6).

Le dossier inclut une convention de groupement signée par tous les membres (ou une lettre d'intention à défaut, la convention définitive étant produite avant la signature du marché).

### **D.3. Stabilité du groupement**

La composition du groupement est fixée à la date du dépôt de candidature. Toute modification ultérieure doit être signalée immédiatement par écrit au Maître d'Ouvrage et n'est admise qu'en cas de force majeure dûment justifiée. Le groupement modifié doit conserver une capacité globale au moins équivalente à celle qui avait justifié sa préqualification.

## ANNEXES - FORMULAIRES TYPES

---

### Instructions générales

- Reproduire chaque formulaire en autant d'exemplaires que nécessaire.
- Pour les candidatures en GME, remplir les formulaires DC2, CV-1 et DH-1 pour chaque membre ;
- Une fiche de référence (Annexe C - EXP-1) par chantier déclaré - minimum 2 requises.
- Un CV normalisé (Annexe D - CV-1) par cadre clé présenté - minimum 3 requis (Directeur de Travaux, Conducteur de Travaux, Responsable QSE).
- L'Annexe E (GME-1, synthèse financière groupement) n'est à remplir que pour les candidatures en GME.
- L'Annexe F (DH-1, déclaration sur l'honneur) est obligatoire pour tous les candidats (et pour chaque membre en cas de GME).

## A. Lettre de candidature

Annexe A - Formulaire DC1

À compléter, dater et signer par le représentant légal. En cas de GME, le mandataire signe au nom du groupement.

### A.1. Identification du candidat

|  |  |
|--|--|
| <b>Dénomination sociale / Raison sociale</b> |  |
| <b>Forme juridique</b>                       |  |
| <b>N° RCCM - Registre de commerce</b>        |  |
| <b>Adresse du siège social</b>               |  |
| <b>Ville - Pays</b>                          |  |
| <b>Téléphone</b>                             |  |
| <b>Courriel</b>                              |  |
| <b>Nom du représentant légal</b>             |  |
| <b>Qualité / Fonction</b>                    |  |

### A.2. Nature de la candidature

Le soussigné déclare que la candidature est présentée en qualité de (cocher une seule case) :

- Entreprise individuelle
- Groupement Momentané d'Entreprises (GME) solidaire - en qualité de Mandataire
- Groupement Momentané d'Entreprises (GME) conjoint - en qualité de Mandataire
- Groupement Momentané d'Entreprises (GME) - en qualité de Co-traitant de :

\_\_\_\_\_

### A.3. Engagement

Le soussigné :

- sollicite son admission à la procédure de préqualification AMI-LFM-2026-01 pour la construction du bâtiment Maternelle & Élémentaire du LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL MONTAIGNE de Cotonou (Phase 1) ;
- certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces de la procédure (AMI-LFM-2026-01, RC-AMI-LFM-2026-01, NIC-LFM-2026-01) et en accepter les termes sans réserve ;
- confirme que l'entreprise (ou chaque membre du groupement) ne se trouve dans aucune des situations d'exclusion visées à l'article 2.3 du RC-AMI-LFM-2026-01, les déclarations détaillées étant reprises dans la Déclaration sur l'honneur DH-1 jointe au présent dossier (Annexe F) ;

- s'engage à fournir, à première demande du Maître d'Ouvrage, toute pièce justificative complémentaire nécessaire à l'instruction de sa candidature ;
- autorise le Maître d'Ouvrage à procéder à toute vérification des informations et pièces déposées, notamment auprès des Maîtres d'Ouvrage des projets présentés en référence.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et qualité du signataire : \_\_\_\_\_

**Signature et cachet de l'entreprise :**

## B. Identification et capacité financière

Annexe B - Formulaire DC2 - à remplir pour chaque membre du GME

Tous les montants financiers de ce formulaire (CA, fonds propres, ratios) sont à exprimer en Francs CFA (FCFA) HT - préciser clairement l'unité retenue dans l'en-tête de chaque tableau. En cas de double mention (€ et FCFA), la valeur exprimée en Franc CFA fait foi. Les montants d'origine étrangère peuvent être convertis au taux de change moyen de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) sur l'exercice considéré, en mentionnant le taux utilisé.

### B.1. Identification de l'entreprise

|   |  |
|---|--|
| <b>Dénomination sociale</b>   |  |
| <b>Forme juridique</b>  |  |
| <b>Date de création</b>   |  |
| <b>Capital social (€ ou FCFA)</b>                                   |  |
| <b>N° RCCM - Registre</b>   |  |
| <b>N° Identifiant Fiscal Unique (IFU) ou équivalent</b>             |  |
| <b>N° CNSS employeur ou équivalent</b>                              |  |
| <b>Adresse du siège social</b>                                      |  |
| <b>Téléphone - Courriel</b>   |  |
| <b>Représentant légal - Nom, Prénom, Qualité</b>                    |  |
| <b>Effectif total (ETP) - dont cadres - dont ouvriers qualifiés</b> |  |

### B.2. Chiffre d'affaires - 3 derniers exercices

|   | <b>N-3</b> | <b>N-2</b> | <b>N-1 (dernier)</b> |
|---|------------|------------|----------------------|
| <b>CA global (FCFA HT)</b>                  |            |            |                      |
| <b>CA travaux BTP (FCFA HT)</b>             |            |            |                      |
| <b>CA bâtiment scolaire / ERP (FCFA HT)</b> |            |            |                      |

### B.3. Ratios financiers - dernier exercice clos (N-1)

| Indicateur  | Valeur déclarée | Seuil exigé |
|---|-----------------|-------------|
| Ratio de liquidité (actifs circulants / dettes court terme) |                 | ≥ 1,1       |
| Ratio d'endettement (dettes totales / actif total) × 100    |                 | ≤ 80 %      |
| Fonds propres N-1 (FCFA HT)                                 |                 | -           |

Joindre : bilans et comptes de résultat des 3 derniers exercices certifiés par un expert-comptable ou commissaire aux comptes (ou autorité fiscale selon la législation du pays du candidat).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et qualité du signataire : \_\_\_\_\_

**Signature et cachet de l'entreprise :**

## C. Fiche de référence d'un projet similaire

Annexe C - Formulaire EXP-1 - à reproduire pour chaque référence (minimum 2)

Reproduire ce formulaire pour chaque référence présentée. Minimum 2 références requises, dont au minimum 1 réalisée en République du Bénin. Les références doivent être achevées au cours des 7 dernières années et d'un montant unitaire  $\geq 1\,500\,000$  € HT.

|  |  |
|--|--|
| <b>Intitulé du chantier</b>  |  |
| <b>Nature des travaux (neuf / réhabilitation / extension)</b>      |  |
| <b>Destination du bâtiment (ERP / scolaire / autre - préciser)</b> |  |
| <b>Maître d'Ouvrage - Nom complet</b>                              |  |
| <b>Maître d'Ouvrage - Adresse</b>                                  |  |
| <b>Maître d'Ouvrage - Contact vérifiable (nom, tél., courriel)</b> |  |
| <b>Maître d'Œuvre - Nom et contacts</b>                            |  |
| <b>Pays et ville de réalisation</b>                                |  |
| <b>Montant des travaux HT (€ ou FCFA - préciser)</b>               |  |
| <b>Surface construite ou réhabilitée (m<sup>2</sup>)</b>           |  |
| <b>Date de démarrage (mois / année)</b>                            |  |
| <b>Date d'achèvement (mois / année de réception)</b>               |  |
| <b>Rôle (entreprise seule / mandataire GME / co-traitant)</b>      |  |
| <b>Part des travaux réalisés en propre (%)</b>                     |  |

### C.1. Attestation de bonne exécution

- Oui - jointe en annexe (PV de réception ou attestation MOA)
- Non disponible (référence ancienne ou internationale) - pièce justificative alternative jointe :

À défaut d'attestation ou de PV de réception, et uniquement pour les références anciennes (> 5 ans) ou réalisées à l'étranger dans des contextes où ce type de document n'est pas usuel, le candidat peut produire toute pièce justificative équivalente (procès-verbal de recette, copie du décompte général définitif, attestation sur l'honneur cosignée par le Maître d'Œuvre ou

*l'architecte, publication officielle, courrier du Maître d'Ouvrage). La Commission d'Évaluation appréciera la valeur probante de la pièce produite.*

## **C.2. Description succincte (3 à 5 lignes)**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et qualité du signataire : \_\_\_\_\_

**Signature et cachet de l'entreprise :**

## D. CV normalisé d'un cadre clé

Annexe D - Formulaire CV-1 - à reproduire pour chaque cadre (minimum 3)

Reproduire ce formulaire pour chaque cadre clé présenté : Directeur de Travaux, Conducteur de Travaux, Responsable QSE. Chaque CV est signé par l'intéressé.

### D.1. Identification

|  |  |
|--|--|
| <b>Nom et Prénom</b>   |  |
| <b>Date de naissance</b>                                       |  |
| <b>Poste proposé sur ce projet</b>                             |  |
| <b>Employeur actuel - Ancienneté dans l'entreprise</b>         |  |
| <b>Langues maîtrisées</b>                                      |  |
| <b>Disponibilité pour ce projet (taux d'affectation prévu)</b> |  |

### D.2. Formation

| Année | Diplôme / Formation | Établissement |
|-------|---------------------|---------------|
|       |                     |               |
|       |                     |               |
|       |                     |               |

### D.3. Expériences professionnelles (5 projets maximum, les plus pertinents)

| Période | Projet / Maître d'Ouvrage | Nature des travaux | Montant HT | Rôle |
|---------|---------------------------|--------------------|------------|------|
|         |                           |                    |            |      |
|         |                           |                    |            |      |
|         |                           |                    |            |      |
|         |                           |                    |            |      |
|         |                           |                    |            |      |

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature du cadre :**

## E. Synthèse financière du groupement

Annexe E - Formulaire GME-1 - GME uniquement

À compléter uniquement pour les candidatures en GME. Récapituler les données financières de chaque membre et les totaux consolidés du groupement. Montants en € HT ou FCFA HT (préciser).

| Membre du GME           | CA global N-1 | CA travaux N-1 | Fonds propres N-1 | Rôle |
|-------------------------|---------------|----------------|-------------------|------|
|                         |               |                |                   |      |
|                         |               |                |                   |      |
|                         |               |                |                   |      |
|                         |               |                |                   |      |
| <b>TOTAL GROUPEMENT</b> |               |                |                   |      |

Joindre : bilans détaillés de chaque membre. Indiquer clairement le rôle de chacun (mandataire / co-traitant) et la répartition estimée des prestations (en % du montant global du marché).

### E.1. Forme du groupement

- Groupement solidaire
- Groupement conjoint

### E.2. Mandataire du groupement

|  |  |
|--|--|
| Dénomination sociale du mandataire   |  |
| Représentant légal - Nom, Prénom, Qualité  |  |
| Part des capacités financières et techniques portée par le mandataire (%) - minimum 40 % |  |

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du mandataire et cachet :

## F. Déclaration sur l'honneur

Annexe F - Formulaire DH-1 - obligatoire pour tout candidat (et chaque membre GME)

À compléter, dater et signer par le représentant légal de l'entreprise (ou par chaque membre du GME pris individuellement).

|  |  |
|--|--|
| <b>Dénomination sociale</b>                      |  |
| <b>N° RCCM</b>                                   |  |
| <b>Représentant légal - Nom, Prénom, Qualité</b> |  |

### F.1. Engagements du candidat

Le soussigné, agissant au nom et pour le compte de l'entreprise identifiée ci-dessus, déclare sur l'honneur, en reprenant l'ensemble des cas d'exclusion visés à l'article 2.3 du Règlement de la Consultation (RC-AMI-LFM-2026-01) :

- que l'entreprise n'est ni en état de liquidation judiciaire, ni en cessation de paiements, ni dans une procédure collective équivalente dans son État d'immatriculation ;
- que l'entreprise n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années précédant la date de la présente déclaration, d'aucune résiliation de marché prononcée pour faute à ses torts exclusifs ;
- que le total cumulé des litiges en instance auxquels l'entreprise est partie ne dépasse pas 100 % du montant de ses fonds propres tels qu'inscrits au dernier bilan clos ;
- que l'entreprise n'a jamais été condamnée pour fraude, corruption, pratique anticoncurrentielle ni infraction grave à la législation du travail (notamment travail dissimulé, emploi d'étrangers sans titre, atteinte aux droits fondamentaux des salariés) ;
- que l'entreprise n'entretient aucun conflit d'intérêts, direct ou indirect, avec le Maître d'Ouvrage, la Maîtrise d'Œuvre ou toute autre partie prenante de la présente procédure ; qu'elle n'a pas contribué à la préparation du dossier de préqualification ou des études techniques ; qu'elle n'est pas affiliée à la Maîtrise d'Œuvre ni à un bureau d'études ayant participé à la conception ; et qu'elle n'est pas sous contrôle commun avec un autre candidat à la présente procédure ;
- que l'entreprise est en situation fiscale et sociale régulière à la date de la présente déclaration (quitus fiscal à jour, attestation CNSS ou équivalents étrangers à jour) ;
- que les informations et pièces produites dans le dossier de candidature sont exactes, complètes et sincères ;
- que l'entreprise s'engage à respecter, en cas d'attribution ultérieure du marché, les règles d'éthique professionnelle et les obligations applicables à la procédure d'Appel d'Offres Restreint.

### F.2. Acceptation des conséquences d'une déclaration inexacte

Le soussigné reconnaît qu'une déclaration inexacte, incomplète ou mensongère entraînera l'exclusion immédiate de l'entreprise de la présente procédure de préqualification et pourra donner lieu à des poursuites ultérieures, notamment en cas de préjudice causé au Maître d'Ouvrage.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et qualité du signataire : \_\_\_\_\_

**Signature et cachet de l'entreprise :**

## G. Fin du document